

<b>Numéro de projet</b>	
<b>Couverture géographique</b>	4 Régions du Mali (Ségou, Kayes ; Mopti, Gao)
<b>Département ID</b>	
<b>Domaine Thématique</b>	<b>DRF2</b> : Les femmes, notamment celles qui vivent en situation de pauvreté et de vulnérabilité sont économiquement autonomes et bénéficient des effets du développement
<b>Titre du projet</b>	PROJET D'APPUI ECONOMIQUE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE (2016-2021)
<b>Date de démarrage</b>	A définir
<b>Durée du projet</b>	5 ans (2016-2021)
<b>Partenaires d'exécution</b>	Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille ; Ministère de l'Agriculture, Autres services déconcentrés de l'état impliqués dans la mise en œuvre du projet ; FAO ONGs nationales et internationales, Institution de crédits ; Consultants, personnes ressources
<b>Fonds :Non-core Funds</b> <b>Sources</b>	Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg: EUR 3.950.000 (US \$4.400.000)
<b>Montant (EUR)</b>	EUR 4.848.000 (US \$5.400.000)
<b>Signatures</b>	ONU Femmes <span style="float: right;">Partenaire d'exécution</span>

## 1. Résumé exécutif

Le présent programme vise à accompagner les femmes transformatrices agroalimentaires et les femmes rurales des filières retenues impactées par le changement climatique à développer des capacités de résilience dans le domaine de l'agriculture. Il s'agira de les accompagner sur tout le processus de l'appui à commencer par l'acquisition de la terre jusqu'à l'accès aux marchés. Le programme s'étalera sur 5 ans et concernera d'abord les régions de : Ségou, Kayes et Mopti les 3 premières années et Gao par la suite.

### **Groupe cible :**

Le programme ciblera les unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles, les femmes rurales des filières retenues et les structures d'appui aux filières agricoles qui accompagneront le programme.

**Les filières ciblées :** L'échalote, l'oignon et la pomme de terre.

### **Objectifs du programme :**

**L'objectif global** du programme est de contribuer de manière durable d'ici 2021 à l'amélioration des conditions de vie de 25 000 femmes qui subissent les effets néfastes des changements climatiques.

**Les objectifs spécifiques** du programme sont de :

- renforcer les capacités de résilience des exploitantes agricoles en améliorant significativement leurs revenus ;
- faciliter l'accès à la terre, à l'information, l'appui conseil, au financement, et aux technologies des responsables des unités de transformations et des femmes exploitantes agricoles des zones ciblées ;
- renforcer la sécurité alimentaire dans les zones concernées ;
- renforcer les capacités techniques des responsables des unités de transformation et de conditionnement dirigées par les femmes dans les filières retenues.

## **Les résultats attendus du programme sont :**

- Résultat 1 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont un meilleur accès à la terre ;
- Résultat 2 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins ;
- Résultat 3 les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient de l'accompagnement d'un dispositif de renforcement de capacité et d'appui-conseil ;
- Résultat 4: Le programme est géré avec efficacité et efficience.

Le programme se déroulera sur une période de cinq ans avec un budget de US \$ 5 000 000 dans les régions de Sikasso, Kayes, Mopti et Gao.

## **2. Les contraintes**

Le Mali est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest, réparties sur 1 241 328 kilomètres carrés<sup>1</sup>. Le Mali partage plus de 7000 kilomètres de frontières avec sept pays : la Mauritanie, l'Algérie, le Niger, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal. Il est divisé en 10 régions, un district (Bamako), et 703 municipalités dont 666 en zone rurale. Selon la Banque Mondiale en 2014, la population du Mali est estimée à 15.768.227 habitants, dont 50,4% étaient des femmes. La population est très jeune, avec près de 65% de moins de 25 ans. La grande majorité (70%) de cette population vit dans les zones rurales.

L'économie du pays repose largement sur l'agriculture, principalement des exploitations familiales. La principale richesse du Mali est basée sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Ce secteur emploie environ 80% de la population active et représente un peu moins de 40% du produit intérieur brut (Plan de Relance Durable du Mali, 2013).

Comme le montre le rapport de mi-parcours du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (Cadre Stratégique versez la Croissance et la Réduction de la Pauvreté, CSCRP : 2015), l'économie malienne a connu ces dernières années une croissance annuelle moyenne de 3,0%. Ce taux de croissance est au-dessous des prévisions faites dans le

---

<sup>1</sup> Ce contexte est tiré du document de projet « accélération de la résilience économique des femmes et filles dans les zones rurales les plus touchées par la et changement climatique dans les cinq pays prioritaires du sahel (SWERP): Burkina Faso, Mauritanie, Mali, Niger, Tchad

CSCR. Cela s'explique par la situation d'instabilité politique et sécuritaire qu'a connue le Mali depuis 2012. La croissance moyenne attendue sur la période 2015-2018 est de 5,4%.

En tant que moteur de l'économie, l'agriculture reste encore principalement basée sur les cultures vivrières. Pendant ces dernières années, il y a eu plus de production des produits agroindustriels (coton et arachide) et de légumes, l'élevage et la pêche. En plus des ressources agricoles, le Mali a un énorme potentiel dans les secteurs du tourisme, de l'artisanat, les mines et l'énergie, cependant le pays reste toujours confronté à la problématique de la disponibilité des sources d'énergie permettant de soutenir la production à tous les niveaux. Le Mali est ainsi classé comme étant l'un des moins avancés dans le monde. Selon l'Indice de développement humain le Mali a été classé 176 sur 187 pays en 2014.

Malgré que les femmes soient représentées dans toute la chaîne de valeur agricole, elles n'ont pas accès aux moyens pour accroître la production et la productivité du fait des contraintes liées à l'accès à la terre, aux engrais, aux équipements de production, aux marchés et aux financements.

#### **Accès limité à la terre et aux moyens de production :**

Le Mali a adopté depuis 2006 une Loi d'Orientation Agricole (2006). Dans cette loi, le législateur malien a prévu des dispositions spécifiques favorisant l'accès des femmes à la terre et aux autres ressources agricoles. Ainsi, l'article 24 souligne que l'Etat privilégie l'installation des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables comme exploitants agricoles, notamment, en favorisant leur accès aux facteurs de production et par des mécanismes d'appuis techniques ou financiers particuliers.

Dans le même esprit, lors des attributions de parcelles au niveau des zones aménagées sur des fonds publics, des préférences sont accordées aux femmes, aux jeunes et aux groupes déclarés vulnérables. Ces dispositions constituent de formidables instruments juridiques à la disposition des femmes pour améliorer leur accès à la terre et aux ressources naturelles. Cependant la mise en œuvre de ces dispositions rencontre des contraintes majeures.

Bien que les femmes soient représentées dans toute la chaîne de valeur agricole, elles n'ont pas accès aux moyens pour accroître la production et la productivité du fait des contraintes liées à l'accès à la terre, aux engrais et aux équipements de production. Elles représentaient 48,6% de la population agricole entre 2013 et 2014 sur un effectif total de 11 474 346. Selon la même

source et sur la même période seulement 3,7% des chefs d'exploitation étaient des femmes contre 96,3% d'hommes et 66,9% des femmes n'utilisent aucun engrais dans leur système de production.<sup>2</sup> Cette situation s'explique plus par les facteurs socio culturels, qui relaient la femme au second plan dans l'octroi des terres et des moyens de production. Elles sont ainsi plus actives dans le maraichage traditionnel avec des moyens rudimentaires, entre 2014-2015, 70,2% des exploitants maraîchers sont des femmes<sup>3</sup>.

### **Accès limité aux marchés, à l'encadrement technique et managérial :**

En dehors de ces facteurs de blocages, les femmes ont des compétences limitées en matière d'entreprenariat, de management, d'organisation et d'utilisation des techniques culturales modernes qui améliorent les rendements. En plus, il y a une insuffisance d'agents d'encadrements pour accompagner les femmes dans le domaine agricole.

Ces faiblesses font qu'elles n'arrivent pas à bien s'organiser et accéder à des marchés plus rentables pour pérenniser leurs activités.

Les associations de femmes et les entreprises féminines ont une faible capacité commerciale et en marketing. Ce qui limite leur accès aux marchés les plus rémunérateurs et impacte leur développement sur le moyen et le long terme. Cette faiblesse est exacerbée par une méconnaissance des marchés ciblés et un manque d'informations pertinentes pouvant orienter des choix stratégiques efficaces pour atteindre les niches les plus rentables. Le programme permettra ainsi de mettre l'accent sur le renforcement de capacité des associations et entreprises féminines pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies efficaces de marketing et la mise en place d'un système de veille commerciale. Il aura comme base, la collecte d'informations à partir des études de marchés qui seront réalisées sur les filières retenues.

### **Accès limité aux financements :**

Le financement agricole est l'un des types de financement les plus difficiles à obtenir et demeure encore plus difficile pour les agricultrices que pour leurs homologues masculins .Il existe cependant des lignes de crédit plus favorables mis en place par des institutions de microfinances et des projets de développement qui ciblent principalement les groupements féminins mais leur capacité à couvrir les besoins globaux de ces femmes restent limitées

---

<sup>2</sup> Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant (octobre 2015)

<sup>3</sup> CPS/SDR\_Recensement des Maraichers 2014-2015

(sources :Rapport les femmes et l’agriculture Dr Bongiwe Njobe-African Development bank/ CTA centre technique de coopération agricole et rurale). Il est estimé que les agricultrices propriétaires de terres et qui ont accès à des modes de financement disposent d’un plus grand pouvoir de négociation et gèrent mieux leurs revenus.

Néanmoins, l’accès des femmes aux crédits est limité pour plusieurs raisons :

- les conditions d’obtention de crédits auprès des systèmes financiers (taux d’intérêt, garanties, échéances de remboursement, etc)
- le risque perçu par responsables des institutions de crédits
- le manque d’informations sur la meilleure utilisation des crédits obtenus
- le manque de capacités de gestion et d’absorption des bénéficiaires de crédits
- le manque de fond propre comme apport personnel
- les préjugés socioculturels

Le tableau ci-dessous illustre la répartition de la population agricole résidente selon l’accès au crédit agricole par tranche d’âges et par sexe en 2013-2014 (source CNDIFE Bulletin2014)

Tranche d’âges	Masculin			Féminin			Total
	Accès	Non accès au crédit	Non concerné	Accès	Non accès au crédit	Non concerné	
Moins de 15 ans	0,1	36,8	63,1	0,2	37,0	62,8	100
15-39 ans	3,6	86,8	9,6	0,8	91,1	8,1	100
40-59 ans	19,4	78,8	1,8	1,5	94,5	4,0	100
60 ans et plus	25,0	72,8	2,2	1,4	86,7	11,9	100
Non Déterminé	5,0	67,2	27,7		73,9	26,1	100
<b>Total</b>	<b>4,7</b>	<b>59,0</b>	<b>36,3</b>	<b>0,6</b>	<b>65,2</b>	<b>34,2</b>	<b>100</b>

Comparativement aux hommes avec un taux d’accès de 4.7% aux financements agricoles, les femmes ne perçoivent que 0.6% des financements. Sur la période 2013-2014, 65,2% des femmes n’ont pas accès au crédit agricole<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> CPS/SDR\_EAC 2013 - 2014

### **Impact du changement climatique :**

Le Mali ayant une économie qui repose principalement sur l'exploitation des ressources naturelles qui sont dégradées par les contraintes climatiques comme les sécheresses à répétition. Beaucoup d'efforts sont fournis sur le plan national pour la prise en compte des changements climatiques dans les programmes de développement. Selon un rapport du GIZ, Les changements climatiques influent négativement sur la grande majorité des activités socioéconomiques des collectivités territoriales maliennes. Afin d'anticiper et de réduire les risques liés à ce phénomène, il s'avère nécessaire, voire indispensable, d'outiller les communes pour leur permettre d'intégrer des mesures d'adaptation dans leur planification.

Le Mali figure ainsi parmi les pays particulièrement vulnérables aux changements et à la variabilité climatiques. Cela concerne surtout le niveau rural, où la dégradation des terres et des ressources naturelles ainsi que la pauvreté figurent parmi les facteurs qui font que la population est particulièrement touchée par ces phénomènes.

Les techniques et stratégies de gestion durable des terres (GDT) constituent un potentiel énorme pour faire face à cette situation dans l'optique suivante :

- Rétablir et maintenir le potentiel productif des écosystèmes dégradés
- Renforcer leur résilience par rapport aux impacts du changement climatique ainsi que la capacité d'adaptation des écosystèmes et systèmes socio-économiques
- Atténuer les changements climatiques à travers l'augmentation et le maintien du stock de carbone dans l'atmosphère et dans les sols (TerrAfrica 2009)

D'une manière générale le climat au Mali est caractérisé par de grandes disparités entre le nord et le sud, avec des précipitations annuelles allant de 0 à 1 200 mm et traversant la zone saharienne (40 pour cent du territoire), sahélienne (44 pour cent du territoire), soudanienne et soudano-guinéenne Sud (16 pour cent du territoire).

La température annuelle moyenne a augmenté de 0,7 °C depuis 1960, avec un taux de 0,15 °C par décennie. La projection de l'évolution de la température prévoit une augmentation de 1,2 à 3,6°C en 2060 et de 1,8 à 5,9 °C en 2090 pour l'ensemble du pays.

Dans la zone soudanaise, le coton, le riz, le mil, le sorgho, l'arachide et les légumes sont les cultures prédominantes tandis que la zone sahélienne est spécialisée dans la culture du mil, du sorgho et du riz. Dans la région subsaharienne, le bétail est la seule source de subsistance fiable.

Compte tenu de ces différences de conditions climatiques et de l'utilisation des terres, il devient clair que le changement climatique a des impacts sur beaucoup de zones et donc il affecte l'utilisation des terres et les tendances globales de la culture au Mali. Les femmes exerçant dans le domaine de l'agriculture sont plus touchées que les hommes par rapport aux effets négatifs du changement climatique.

Le défi de l'insécurité alimentaire et de la promotion économique des femmes ne peut être relevé sans leurs accès aux moyens de production, aux financements et aux marchés. Les changements climatiques risquent d'exacerber ces contraintes liées au genre et accroître la vulnérabilité des agricultrices aux chocs politiques, socio-économiques et environnementaux .

### **3. La justification rationnelle du projet**

#### **3.1. Le secteur agricole, pilier stratégique du développement socio-économique du Mali :**

L'agriculture occupe environ 80% de la population active, représente un peu moins de 40% du Produit Intérieur Brut (PIB) au coût des facteurs<sup>5</sup>. Elle est essentiellement basée sur les cultures vivrières, les cultures agro-industrielles. Les défis liés à ce secteur est la valorisation des produits locaux en mettant l'accent sur la transformation agroalimentaire. Elle représente des opportunités certaines de création de valeur ajoutée et d'emploi pour le pays et spécifiquement pour les femmes. Selon une analyse de l'Agence pour la Promotion des Investissements, les activités de transformation portent essentiellement sur les matières premières agroalimentaires tels que : les céréales (riz, blé, fonio, mil sorgho et maïs), les fruits et légumes (mangue, échalote, gombo, agrumes, oseille rouge, tamarin, gingembre ...), les produits d'origine animale (lait, viande, miel,), le karité, l'arachide. Les femmes sont présentes dans toutes ces activités considérées comme porteuses dans l'agriculture.

Au Mali, le marché des produits agroalimentaires est en nette progression, surtout pour ce qui concerne les légumes et les agrumes. Cela est dû à l'accroissement de la population urbaine et les changements dans les habitudes alimentaires et nutritionnelles de la classe moyenne qui dispose de plus en plus d'un pouvoir d'achat assez élevé.

---

<sup>5</sup> Plan pour la Relance Durable, 2013-2014



Les zones ciblées par le programme sont traversées par le fleuve Niger et disposent de terres arabes à perte de vue et de vastes plaines dans la zones office du Niger, la production d'oignon et de pomme de terre est très propice dans cette zone. Les régions de Sikasso et Koulikoro (cercle de Kati) sont d'ailleurs reconnues pour leur climat très favorable à la production de pomme de terre. Ces régions fournissent en grandes parties les autres régions en produits alimentaires et spécialement les produits maraichers. Selon la Banque Nationale de Développement Agricole, la production moyenne annuelle de pomme de terre est d'environ 50 000 tonnes par an dont 80% à Sikasso.

Selon le Ministère du développement rural, la consommation nationale d'échalote/oignon est estimée à 181 250 tonnes par an. Selon la même source le cumul de la production nationale annuelle d'échalote/oignon a été estimé à 300 856 tonnes en 2009 et les exportations d'échalote étaient de 104 563 tonnes pour la même période sans compter les pertes éventuelles après récolte.

Depuis plusieurs années, les femmes bénéficient aussi de renforcement de capacité avec la mise à disposition de cases de conservation en vue de transformer ce produit. Cela donne d'autres opportunités pour accroître les capacités de vente pendant les périodes de pénurie et à l'exportation avec la forte demande de ce produit presque indispensable dans l'alimentation des ménages au Mali et dans la sous régions.

### **3.2.La nécessité d'appuyer la résilience des agricultrices afin de relever les défis et contraintes et assurer leur autonomisation**

Au vu du poids démographique des femmes dans le domaine agricole et des inégalités persistantes pour l'accès à la terre, aux moyens de production aux renforcements de capacités, aux financements et aux marchés, il paraît urgent d'apporter des réponses à ces contraintes majeures. Ces dernières influent négativement sur la capacité de résilience du Mali suite à la crise multidimensionnelle et le contexte de changement climatique que les populations vivent dans leur quotidien.

C'est pour appuyer le gouvernement du Mali dans la mise en œuvre de son document de cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREED) que ONU

Femmes a développé le présent projet d'appui économique des femmes dans l'agriculture dans un contexte de changement climatique dans le but d'accroître le pouvoir économique des femmes et de renforcer leur capacité de résilience dans un contexte de changement climatique. Pour cela, le programme privilégie une approche qui sera axée sur un renforcement durable des capacités des femmes rurales.

#### 4. La théorie du changement

*Le changement attendu de ce projet est basé sur l'hypothèse suivante :*

« Dans un contexte de post crise au Mali et de changement climatique, qui a aggravé la vulnérabilité des femmes surtout dans les zones rurales en limitant leur accès aux opportunités économiques,

**Si** les femmes exploitantes agricoles et transformatrices sont accompagnées pour renforcer leur sécurité foncière ;

**Si** elles sont mieux structurées, renforcées, en leur facilitant l'accès aux moyens de production, aux financements et aux marchés ;

**Alors** leur capacité financière sera plus accrue et elles seront plus résilientes face aux défis du changement climatique, elles pourront ainsi contribuer de manière significative à la création de richesse et au développement économique du Mali ».

Par conséquent, un véritable changement lié au développement socioéconomique est attendu au niveau des femmes rurales à la suite de la mise en œuvre des activités de ce programme.

#### 2. Stratégie et résultats attendus

Le présent programme vise à accompagner les femmes transformatrices agroalimentaires et les femmes rurales des filières retenues impactées par le changement climatique à développer des capacités de résilience dans le domaine de l'agriculture. Il s'agira de les accompagner sur tout le processus de l'appui à commencer par l'acquisition de la terre jusqu'à l'accès aux marchés. Le programme s'étalera sur 5 ans et concernera d'abord les régions de : Ségou, Kayes et Mopti les 3 premières années et Gao par la suite.

**Groupe cible :**

Le programme ciblera les unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles, les femmes rurales des filières retenues et les structures d'appui aux filières agricoles qui accompagneront le programme.

**Les filières ciblées :** L'échalote, l'oignon et la pomme de terre.

**Objectifs du programme :**

**L'objectif global** du programme est de contribuer de manière durable d'ici 2021 à l'amélioration des conditions de vie de 25 000 femmes qui subissent les effets néfastes des changements climatiques.

**Les objectifs spécifiques** du programme sont de :

- renforcer les capacités de résilience des exploitantes agricoles en améliorant significativement leurs revenus ;
- faciliter l'accès au financement des responsables des unités de transformations et des femmes exploitantes agricoles des zones ciblées ;
- renforcer la sécurité alimentaire dans les zones concernées ;
- renforcer les capacités techniques des responsables des unités de transformation et de conditionnement dirigées par les femmes dans les filières retenues.

**Les résultats attendus du programme sont :**

- Résultat 1 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production ;
- Résultat 2 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins ;
- Résultat 3 les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient de l'accompagnement d'un dispositif de renforcement de capacité et d'appui-conseil ;
- Résultat 4: Le programme est géré avec efficacité et efficience.

**Résultat 1 : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés ont un meilleur accès à la terre**

**Produit 1 : Le cadre institutionnel de gouvernance du foncier rural est réformé afin de garantir une pleine prise en compte de l'intérêt des agricultrices dans l'accès au foncier**

**Produit 2 : Des chartes locales de gouvernance foncière garantissant et protégeant les droits fonciers des femmes sont mises en place**

;

**Produit 3 : les femmes rurales disposent d'au moins 30% des espaces aménagés pour l'agriculture**

Cette intervention vise à soutenir le processus de réforme foncière en cours, et notamment la mise en œuvre de l'article 24 de la Loi d'Orientation Agricole (2006). Il s'agira pour le projet d'être une force de proposition de mesures spécifiques pouvant accélérer la mise en œuvre des réformes.

En 2013-2014, seulement 3,7% des exploitations agricoles ont des femmes comme chef d'exploitation contre 96,3 pour les hommes<sup>6</sup>. Pour inverser cette tendance, le programme mettra en œuvre les actions de plaidoyer et de sensibilisation des décideurs locaux et communautés en faveur des femmes rurales pour l'octroi des espaces aménagés.

Des chartes seront une déclinaison à l'échelle locale du nouveau cadre de gouvernance sur le foncier rural. La mise en place de ces chartes se fera à travers de l'accompagnement des communes locales dans un processus d'élaboration associant pleinement les femmes dans les comités locaux en charge de la gestion foncière.

Il s'agira aussi de s'assurer que tout nouvel aménagement des terres cultivables tienne compte du quota pour les femmes. La mise en œuvre du programme doit permettre aux femmes exploitantes agricoles de disposer d'au moins de 30% des espaces aménagés pour l'agriculture.

Le projet facilitera également la mise en place d'un dispositif de veille et de suivi de la mise en œuvre de la nouvelle réforme à l'échelle locale. Ce dispositif permettra de remonter l'information sur l'état d'application ainsi que les défis en lien avec la sécurisation du foncier pour les femmes. Il interviendra également en médiation pour le règlement des litiges. En ce qui concerne le règlement des potentiels litiges - inhérents à la gestion foncière - ONU Femmes, de concert avec les acteurs à la base travaillera à consolider les mécanismes/comités locaux de

---

<sup>6</sup> Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant, Octobre 2015

règlements des différends et s'assurera d'une pleine participation des femmes au sein de ces comités.

**Résultat 2** : *les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins*

**Produit 1**: Les contraintes liées au financement des femmes exploitantes agricoles et transformatrices dans les filières retenues sont identifiées ;

**Produit 2** : Les femmes agricultrices et transformatrices de produits ont un accès amélioré au financement de leurs activités grâce à la signature de conventions entre le programme et des institutions de crédit dans sa zone d'intervention;

**Produit 3** : Les produits financiers spécifiques aux femmes sont accessibles à des conditions négociées

Le non accès aux sources de financement des femmes dans le domaine agricole est un frein au développement économique et social du pays. L'une des tranches d'âges la plus active dans la production agricole 40-59 ans n'a pas accès aux sources de financement à hauteur de 94,5% sur la période 2013-2014<sup>7</sup>. C'est pourquoi une étude sera commanditée pour identifier toutes les contraintes liées au financement des femmes dans ce secteur (au niveau de la production, de la transformation ; commercialisation).

Ainsi les recommandations issues de cette étude permettront d'avoir des pistes d'actions à mettre en œuvre pour lever certaines de ces contraintes. Aussi le programme ciblera et développera un partenariat avec des Institutions de crédits afin qu'elles puissent mettre à disposition des produits adaptés aux spécificités des femmes agricultrices et transformatrices, assortis de conditions plus souples et favorables à leur développement économique.

Pour faciliter ce processus de financement, le programme mettra en place un fonds de garantie de 750 millions de FCFA pour soutenir les initiatives des femmes dans les Institutions de crédits qui seront choisies.

---

<sup>7</sup> Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant, Octobre 2015

**Résultat 3: Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices de produits bénéficient de l'accompagnement d'un dispositif de renforcement de capacité et d'appui conseil**

**Produit1** : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices ont leur compétence renforcée sur les techniques modernes de production et de transformation adaptée aux changements climatiques,

**Produit 2** : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices ont renforcé leurs compétences entrepreneuriales, organisationnelles et commerciales sur les filières retenues,

**Produit 3** : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices ont accès aux intrants agricoles de qualité et disposent d'infrastructures de stockage, de commercialisation et de moyens de transport permettant l'écoulement des produits à des prix rentables,

Pour arriver à ce résultat, le programme va mettre en place un dispositif de renforcement de capacité qui prendra appui sur des modules adaptés aux besoins spécifiques des bénéficiaires. Les bénéficiaires seront renforcés lors des formations en groupe sur différents thématiques. Les renforcements de capacité porteront sur : les techniques modernes de culture, de transformation et de conservation des produits ciblés, la gestion/gouvernance, l'entrepreneuriat, l'organisation, les techniques de commercialisation/marketing. Les femmes transformatrices participeront à des foires au niveau sous régional et international pour faire connaître leurs produits. Les femmes transformatrices seront renforcées sur les bonnes pratiques d'hygiène dans le domaine agroalimentaire. Celles qui sont plus en avance sur la maîtrise des processus de transformation bénéficieront d'un accompagnement pour la certification HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point). En plus les thèmes liés aux mécanismes d'adaptation aux crises, catastrophes et changements climatiques et l'utilisation des énergies renouvelables seront dispensés pour renforcer les capacités de résilience des femmes exploitantes agricoles des zones ciblées. Pour faciliter la mise en œuvre des acquis des formations en groupes, un dispositif d'appui conseil sera mis en place avec un accompagnement rapproché permettant d'améliorer la productivité et la rentabilité des groupements et des unités appuyés.

Il s'agira aussi de l'accès et l'utilisation de bons intrants agricoles (semences et engrais certifiés). Un accent particulier sera aussi mis sur le renforcement des infrastructures de stockage, de conservation et la dotation en moyens de transport pour une meilleure commercialisation des produits.

Les femmes exploitantes regroupées en coopératives bénéficieront d'équipements de production et d'infrastructures pour la conservation des produits. Les femmes transformatrices des produits ciblées seront appuyées pour l'acquisition d'équipements qui répondent aux normes de production de qualité en tenant compte de leurs impacts sur l'environnement.

#### ***Résultat 4: Le programme est géré avec efficacité et efficience***

**Produit 4.1** : Déploiement d'une plateforme de gestion d'entreprise digitale pour renforcer les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur.

**Produit 4.2** : Mise en d'un comité de pilotage qui coordonnera le programme et donnera les orientations stratégiques.

L'impact des Technologies d'information et de communication (TIC) dans l'amélioration de la compétitivité des chaînes alimentaires est très prometteur. Notamment, la croissance et la pénétration des TIC mobiles dans les zones rurales (en particulier les téléphones portables) offrent de nouvelles opportunités pour permettre aux agricultrices de se joindre au marché formel et donc d'augmenter les revenus des ménages dans les communautés vulnérables.

ONU Femmes a développé une plate-forme de gestion d'entreprise mobile appelé "BuyfromWomen" qui permet de lier les agricultrices à l'information, les marchés, et de la finance, en leur fournissant une vue à 360 de leur entreprise. La plate-forme peut permettre d'inventorier les parcelles foncières cultivées par les femmes. Elle sera également en mesure de faciliter l'accès des agricultrices aux informations techniques, climatiques et commerciales. De plus, BuyfromWomen a aussi le potentiel d'être lié à blockchain technologie et aux plates-formes d'investissement d'impact social pour augmenter le financement du capital.

« Buyfrom Women » permettra donc de soutenir directement les activités prévues dans le cadre des Résultats 1, 2 et 3. En enregistrant toutes les transactions clés liées à ces résultats, la

plateforme permettra aussi un suivi en temps réel des activités du projet et la mise en œuvre immédiate de mesures d'adaptation si nécessaire.

Pour mesurer l'évolution vers l'atteinte des objectifs et des résultats attendus, les indicateurs de suivi-évaluation et d'impact du système seront désagrégés par sexe. Cela se fera sur la base d'un cadre logique bien structuré. Les rapports périodiques élaborés informeront sur les activités réalisées et les résultats atteints, ainsi que les éventuelles difficultés pour prendre des mesures correctives.

Pour la réalisation du programme, il sera mis en place un comité de pilotage qui coordonnera le programme et donnera les orientations stratégiques. Le programme recrutera des gestionnaires de projet dans les régions d'intervention pour la mise en œuvre des activités sur le terrain. Le gestionnaire de projet et la coordinatrice des activités travailleront en étroite collaboration avec les services représentant les différents départements ministériels impliqués dans la mise en œuvre du programme.

Le programme s'appuiera dans chaque région sur les structures techniques déconcentrées du Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille et du Ministère du développement rural. Ces structures techniques assureront l'accompagnement à travers des conventions de partenariat qui seront établit sur la base d'un budget prenant en compte les charges de déplacement (indemnités et carburant). Les techniciens d'agriculture seront sollicités pour l'appui technique des femmes exploitantes sur l'ensemble des maillons du processus de production.



## **STRATEGIES DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME**

### **1. Développement de partenariats**

Un protocole de partenariat sera établi avec tous les Ministères et acteurs concernés par le programme. Les services techniques déconcentrés de ces Ministères apporteront un appui conseil aux gestionnaires de projet qui seront installés par région et aux bénéficiaires selon les modalités conclus.

Un pool de consultants/bureaux d'études et ONG spécialisées sur les activités ciblées, seront sollicités pour apporter leurs expertises en termes de formations techniques, le suivi accompagnement des bénéficiaires. Des cadres de concertations seront établis pour permettre à tous les interventions de partager les informations et apporter des contributions positives pour l'atteinte des résultats.

Au démarrage des activités avec les partenaires d'exécution, un atelier de renforcement de capacité sera organisé sur les procédures de ONU Femmes et les résultats attendus pour chaque intervention.

Il sera envisagé des possibilités de collaboration avec des projets/programmes qui œuvrent dans les domaines et zones d'intervention du programme.

### **2. L'appui pour l'accès à la terre et aux moyens de production, de transformation et de conservation**

Les femmes regroupées en coopératives ou autres statuts bénéficieront d'un appui pour l'obtention d'espaces pour la mise en œuvre des activités agricoles. Les groupements de femmes rurales et les femmes transformatrices seront appuyés pour l'acquisition d'équipements de production adaptés à leurs besoins. Les groupements de femmes seront appuyés sur la réalisation de cases de conservation et d'infrastructures de commercialisation et de moyens de transport.

Le dispositif de financement qui sera mis en place financera les besoins en équipements et en fonds de roulement. Cependant, certains appuis se feront à coûts partagés (les bénéficiaires doivent apporter une part des charges liées à l'appui).

### **3. Renforcement de Capacités**

Des modules de formations seront conçus en fonction des besoins spécifiques des bénéficiaires et des types d'activités: il s'agit de renforcement de capacité technique, en entrepreneuriat, en organisation, en gestion, et sur les techniques de commercialisation.

En plus les thèmes liés aux mécanismes d'adaptation aux crises, catastrophes et changements climatiques et l'utilisation des énergies renouvelables seront dispensés.

#### **4. Collecte et diffusion des informations sur les marchés et les bonnes pratiques**

Un système de collecte et de diffusion de l'information sur les marchés potentiels sera mis en place par région. Il vise à informer les femmes transformatrices et agricultrices sur les opportunités des marchés. En plus les bonnes pratiques seront documentées et partagées afin de permettre à tous les bénéficiaires de diminuer les pertes et mieux pérenniser les activités.

#### **5. Gestion du programme**

Les outils de suivi/évaluations seront mis en place dès le début du programme. Ils permettront de collecter et d'analyser les informations qualitatives et quantitatives sur le programme. L'acheminement vers l'atteinte des objectifs et résultats du programme est suivi de près. Les mesures correctives sont prises au fur et à mesure de l'exécution du programme en cas d'identification de dysfonctionnements qui pourraient être considérés comme des risques pour l'atteinte des résultats attendus du programme. Les outils de suivi seront bien utilisés et adaptés en fonction des besoins d'informations identifiés et validés par toutes les parties prenantes. La production de rapports périodiques permettra de documenter les bonnes pratiques et les cas de réussite. Les résultats feront l'objet de communication ciblée pour véhiculer l'approche utilisée, les mécanismes mis en place pour servir de référence et attirer d'autres bailleurs de fonds.

## 5. Cadre des résultats (cadre logique)

Strategic Statements	Indicateurs	Baseline	Cible	Moyens de vérification
<b>Objectif du programme:</b> A l'horizon 2021, contribuer de manière durable à l'amélioration des conditions de vie de 5 000 femmes qui subissent les effets néfastes des changements climatiques	□ % d'agricultrices ayant amélioré leurs conditions de vie	0	80%	Rapport d'évaluation du projet
<b>MISE EN OEUVRE</b>				
<b>Résultat 1 :</b> les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de femmes agricultrices ayant accès à la terre</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5%</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30%</li> </ul>	Rapports narratifs
<b>Produit 1 :</b> Le cadre institutionnel de gouvernance du foncier rural est reformé afin de garantir une pleine prise en compte de l'intérêt des agricultrices dans l'accès au foncier	# de document de mise en œuvre de la réforme foncière sensible au genre	0	1	Existence d'un document de mise en œuvre de la réforme sensible au genre

<b>Produit 2</b> : Des chartes locales de gouvernance foncière garantissant et protégeant les droits fonciers des femmes sont mises en place	# de collectivités locales qui adhèrent à la charte sur la gestion du foncier	0	30	Rapport technique, rapport des missions, rapports des réunions
<b>Produit 3</b> : les femmes rurales disposent d'espaces aménagés pour mener leurs activités agricoles ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de terres aménagées pour les femmes agricultrices</li> <li>• Nombre de femmes exploitantes sur les espaces aménagés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0%</li> <li>• 5%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30%</li> <li>• 60%</li> </ul>	

<b>Résultat 2</b> : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins	<input type="checkbox"/> %de femmes ayant accès aux ressources des institutions de crédits pour mener à bien leurs activités	<input type="checkbox"/> 5%	<input type="checkbox"/> 60%	Rapports narratifs
<b>Produit1</b> : Les contraintes liées au financement des femmes exploitantes agricoles et transformatrices dans les filières retenues sont identifiées	<input type="checkbox"/> Existence d'une stratégie d'accès des femmes aux crédits adaptés au cycle de leurs activités	<input type="checkbox"/> Pas de stratégie disponible	<input type="checkbox"/> Document de stratégie disponible	

<p><b>Produit 2 :</b> Les femmes agricultrices et transformatrices de produits ont un accès amélioré au financement de leurs activités grâce à la signature de conventions entre le programme et des institutions de crédits dans sa zone d'intervention;</p>	<p><input type="checkbox"/> % de femmes ayant fait recours aux ressources des institutions de crédits pour mener leurs activités</p>	<p><input type="checkbox"/> 10%</p>	<p><input type="checkbox"/> Au moins 50%</p>	
<p><b>Produit 3 :</b> Les produits financiers spécifiques aux femmes sont accessibles à des conditions négociées</p>	<p><input type="checkbox"/> Volume de prêts accordé aux femmes agricultrices et transformatrices durant la période</p>	<p><input type="checkbox"/> ND</p>	<p><input type="checkbox"/> 25% du montant total des prêts accordés durant la période port</p>	
<p><b>Résultats 3:</b> les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient de l'accompagnement d'un dispositif de renforcement de capacité et d'appui-conseil</p>	<p><input type="checkbox"/> % de femmes qui utilisent les notions reçues lors des formations pour améliorer la qualité de leurs produits</p>	<p><input type="checkbox"/> ND</p>	<p><input type="checkbox"/> 80%</p>	<p>Rapports narratifs</p>
<p><b>Produit1 :</b> les femmes exploitantes agricoles et transformatrices ont leur compétence renforcée sur les techniques modernes de production et de transformation adaptée aux changements climatiques</p>	<p><input type="checkbox"/> % de femmes ayant les formations sur les techniques modernes de production</p> <p><input type="checkbox"/> % de femmes ayant les formations sur les techniques modernes de transformation</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> 90%</p> <p><input type="checkbox"/> 90%</p>	

<p><b>Produit 2</b> : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices ont renforcé leurs compétences entrepreneuriales, organisationnelles et commerciales sur les filières retenues</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Nombre de femmes disposant d'un mécanisme de gestion administratif et financier de ses activités</li> <li><input type="checkbox"/> %de femmes ayant trouvé des débouchés fiables pour la commercialisation de leurs produits</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> 100%</li> <li><input type="checkbox"/> 70%</li> </ul>	
--	---	--	---	--

<p><b>Produit 3</b> : les femmes exploitantes agricoles et transformatrices disposent d'infrastructures de stockage, de commercialisation et de moyens de transport permettant l'écoulement des produits à des prix rentables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Nombre d'infrastructures de stockage mis en place</li> <li><input type="checkbox"/> % de femmes ayant accès aux infrastructures de stockage</li> <li><input type="checkbox"/> Nombre d'infrastructure de commercialisation mis en place</li> <li><input type="checkbox"/> % de femmes ayant bénéficié d'infrastructure de commercialisation</li> <li><input type="checkbox"/> Nombre de moyens de transport mis à la disposition des femmes</li> <li><input type="checkbox"/> % de femmes transformatrices ayant bénéficié des moyens de transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> 0</li> <li><input type="checkbox"/></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> 5 cases de stockage</li> <li><input type="checkbox"/> 90%</li> <li><input type="checkbox"/> Au moins 50 infrastructure de commercialisation</li> <li><input type="checkbox"/> 50%</li> <li><input type="checkbox"/> Au moins 50 moyens de transport mis à la disposition des femmes</li> <li><input type="checkbox"/> Au moins 60%</li> </ul>	
<p><b>Résultat 4:</b> Le programme est géré avec efficacité et efficience.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Qualité des données disponible pour une gestion dynamique du projet et la mise en œuvre de</li> <li><input type="checkbox"/> mesure de correction des activités si nécessaire</li> <li><input type="checkbox"/> Evaluation de la réalisabilité du projet a plus grande échelle</li> </ul>			<p>Une étude indépendante publiée dans un journal académique sur la base des informations enregistrées par la plateforme « Buyfromwomen »</p>

<p><b>Produit 4.1</b> : Déploiement d'une plateforme de gestion d'entreprise digitale pour renforcer les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur</p>	<p># d'agricultrices sur la plateforme</p>	<p>0</p>	<p>25,000</p>	<p>Rapport d'évaluation (à mi-parcours et évaluation finale du projet)</p>
<p><b>Produit 4.2</b> : Mise en d'un comité de pilotage qui coordonnera le programme et donnera les orientations stratégiques.</p>	<p>Nombre de visite de suivi du programme dans la zone d'intervention</p> <p>Nombre de rapports narratifs et financiers produits</p> <p>Nombre de rapports d'évaluation du programme produits</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Au moins une visite par trimestre</li> <li><input type="checkbox"/> Au moins 10 rapports narratifs et financiers</li> <li><input type="checkbox"/> Un rapport d'évaluation à mi- parcours, et un rapport d'évaluation finale</li> </ul>	<p>Rapports narratifs et financiers</p> <p>Rapports d'évaluation</p>



## 6. Partenariats et dispositif de gestion

A travers des cadres stratégiques qui précisent les domaines d'avantage comparatif, de complémentarité, et de partage de la charge de travail et des connaissances, ONU Femmes renforcera ses relations avec le Gouvernement du Sénégal ainsi que les partenaires techniques et financiers au développement. Les partenariats reflèteront la division du travail sur base des avantages comparatifs. Le tableau ci-dessous reflète la liste des partenaires potentiels à chaque étape de nos interventions.

Etapes de la chaîne de valeur	Interventions clés du programme	Partenaires
<b>Intrants</b> (terres, semences, etc.)	<input type="checkbox"/> Soutien à la réforme foncière pour un meilleur accès et une sécurisation des terres affectées aux agricultrices	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ministères de la Promotion de la femme de l'enfant et de la famille, de l'Agriculture</b> : Partenaires clés auprès duquel le projet formulera des recommandations sur la réforme et engagera les concertations pour la prise en compte de celles-ci</li> <li>• <b>Cabinets de consultants, les centres agronomiques de recherches</b> : Seront sollicités par le programme pour la réalisation des études thématiques</li> <li>• <b>FAO</b> : Partenaire technique et financier pour un partenariat dans la mise en œuvre du programme</li> <li>• <b>Administration locale /services déconcentrés de l'état</b> : En charge de la gouvernance foncière locale</li> </ul>

Etapes de la chaîne de valeur	Interventions clés du programme	Partenaires
		<input type="checkbox"/> <b>ONG et associations locales</b> : Pour la mise en œuvre des activités du programme

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection et dissémination des semences de variétés (pomme de terre ; échalotte, spéculations maraichères) résilientes au changement climatique</li> <li>• Aménagement des parcelles et dotation des agricultrices en moyens de production adaptés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Institut de recherches agronomique</b> : pour la production et la dissémination des semences sélectionnées</li> <li>• <b>IER</b> : Le programme établira un partenariat avec cette structure <b>pour</b> la sélection de variétés adaptées aux zones agro écologiques cibles.</li> <li>• <b>Utilisation des NTIC</b> pour l'information suivant les périodes de la saison agricole</li> <li>• <b>Radios communautaires</b> : Pour servir de relais additionnels pour la diffusion de l'information agricole</li> <li>• <b>Banques, Systèmes Financiers Décentralisés</b> : Pour la gestion des crédits intrants octroyés aux femmes</li> </ul>
<b>Production</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement et renforcement des capacités des femmes sur les bonnes pratiques agricoles résilientes aux changements climatiques</li> <li>• Dotation en équipements de production adaptés aux besoins des femmes,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Responsables des services déconcentrés du ministère de l'agriculture ainsi que les moniteurs</b> : Pour l'encadrement des producteurs, les actions d'appui conseil, de vulgarisation, de formations sur les bonne pratiques agricoles</li> <li>• <b>WAPP</b> : Pour l'appui à l'acquisition d'équipements agricoles adaptés</li> </ul>
	<input type="checkbox"/> Promotion de l'assurance agricole auprès des agricultrices	<input type="checkbox"/> <b>Société d'assurance</b> : Pour le développement des polices d'assurance adaptées aux agricultrices

<b>Étapes de la chaîne de valeur</b>	<b>Interventions clés du programme</b>	<b>Partenaires</b>
--------------------------------------	--	--------------------

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fondation Orange, Wari</b> : Pour la mise en place d'une plateforme mobile permettant la souscription à la police d'assurance agricole</li> <li>• <b>Radios communautaires</b> : pour les actions de sensibilisation et de promotion de l'assurance adaptée aux agricultrices</li> </ul>
<b>Post-Récolte, stockage et transformation (mise à disposition de fonds de roulement /financement par crédit)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de quatre magasins de stockage au profit des agricultrices sélectionnées (un magasin par région d'intervention)</li> <li>• Mise à disposition d'équipements post récoltes et de transformation des produits de maraichage adaptés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Services déconcentrés de l'état impliqués dans l'appui conseil et l'accompagnement des producteurs</b></li> <li>• <b>ONG/Consultants</b> : Pour les actions de renforcement de capacité des agricultrices</li> <li>• <b>Prestataires privés</b> : à recruter par appel à concurrence pour la fourniture des équipements et réalisation des travaux de construction</li> <li>• <b>IRD</b> : accompagnement technique et appui conseil aux productrices</li> </ul>
<b>Commercialisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation/renforcement des capacités de femmes en marketing, labélisation, commercialisation des produits</li> <li>• Mise en relation et établissement de contrats de vente avec des grands acheteurs/exportateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Entreprises privées/Exportateurs/Industriels</b> : Partenaires commerciaux pour l'achat de la production.</li> <li>• <b>FIDA</b> : Pour un partage d'expérience et une assistance technique sur les mécanismes de contractualisation</li> <li>• <b>Institut de Technologie Alimentaire</b> : Pour l'accompagnement technique des femmes sur la maîtrise des normes d'hygiène et de qualité</li> <li>• <b>Cabinets de consultants/Personnes ressources</b> : Pour les sessions de formations sur le marketing, packaging, maîtrise du concept de labélisation ainsi que les circuits de commercialisation</li> </ul>

Etapes de la chaine de valeur	Interventions clés du programme	Partenaires
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Institutions de crédits</b> : Pour l'initiation des transformatrices et agricultrices à la gestion des crédits de commercialisation</li> <li>• <b>REFOE</b> : pour la mise en relation des femmes de différents secteurs</li> </ul>

La gestion du projet sera assurée par une Unité de Gestion dirigée par un Coordinateur. Le coordonnateur du projet sera appuyé par une équipe incluant :

- Un expert agro économiste
- Un expert agronome spécialisé sur les questions liées aux changements climatiques
- Un chargé de suivi évaluation
- Un assistant de programme □ Un assistant financier

Un plan de mise en œuvre détaillé sera établi afin de guider la gestion courante des activités du programme.

Il sera également mis en place un comité de pilotage du programme. Ce comité définira les grandes orientations du programme et sera constitué de représentants des partenaires d'exécution. Les principaux membres du comité de pilotage incluront les entités suivantes :

- Ministère de l'Agriculture et ses services déconcentrés
- Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de La Famille
- Ministère de l'administration territoriale
- Les partenaires au développement engagés dans le programme
- Les ONG locales partenaires d'exécution
- Le Secteur privé



## 7. Cadre de ressources

Strategic Statements	Indicateurs	Budget (US \$)	Pourcentage
<b>Objectif du programme:</b> A l'horizon 2021, contribuer de manière durable à l'amélioration des conditions de vie de 5 000 femmes qui subissent les effets néfastes des changements climatiques	<input type="checkbox"/> % d'agricultrices ayant amélioré leurs conditions de vie		
<b>MISE EN OEUVRE</b>			
<b>Résultat 1 :</b> les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de femmes agricultrices ayant accès à la terre</li> <li>•</li> </ul>	<b>1 750 000</b>	<b>35%</b>
<b>Produit 1 :</b> Le cadre institutionnel de gouvernance du foncier rural est réformé afin de garantir une pleine prise en compte de l'intérêt des agricultrices dans l'accès au foncier	# de document de mise en œuvre de la réforme foncière sensible au genre <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	500 000	

<b>Produit 2</b> : Des chartes locales de gouvernance foncière garantissant et protégeant les droits fonciers des femmes sont mises en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # de collectivités locales qui adhèrent à la charte sur la gestion du foncier</li> </ul>	250,000	
<b>Produit 3</b> : les femmes rurales disposent d'espaces aménagés pour mener leurs activités agricoles ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de terres aménagées pour les femmes agricultrices</li> <li>• Nombre de femmes exploitantes sur les espaces aménagés</li> </ul>	1 000 000	

<b>Résultat 2:</b> les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins	<input type="checkbox"/> %de femmes ayant accès aux ressources des institutions de crédits pour mener à bien leurs activités	<b>1 000 000</b>	<b>20%</b>
<b>Produit1:</b> Les contraintes liées au financement des femmes exploitantes agricoles et transformatrices dans les filières retenues sont identifiées	<input type="checkbox"/> Existence d'une stratégie d'accès des femmes aux crédits adaptés au cycle de leurs activités	200 000	
<b>Produit 2</b> : Les femmes agricultrices et transformatrices de produits ont un accès amélioré au financement de leurs activités grâce à la signature de conventions entre le programme et des institutions de crédits dans sa zone d'intervention;	<input type="checkbox"/> % de femmes ayant fait recours aux ressources des institutions de crédits pour mener leurs activités	500 000	
<b>Produit 3</b> : Les produits financiers spécifiques aux femmes sont accessibles à des conditions négociées	<input type="checkbox"/> Volume de prêts accordé aux femmes agricultrices et transformatrices durant la période	300 000	



<p><b>Résultats 3:</b> les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient de l'accompagnement d'un dispositif de renforcement de capacité et d'appui-conseil</p>	<p><input type="checkbox"/> % de femmes qui utilisent les notions reçues lors des formations pour améliorer la qualité de leurs produits</p>	<p><b>1 500 000</b></p>	<p><b>30%</b></p>
<p><b>Produit1 :</b> les femmes exploitantes agricoles et transformatrices ont leur compétence renforcée sur les techniques modernes de production et de transformation adaptée aux changements climatiques</p>	<p><input type="checkbox"/> Nombre de femmes ayant les formations sur les techniques modernes de production</p> <p><input type="checkbox"/> Nombre de femmes ayant les formations sur les techniques modernes de transformation</p>	<p>350 000</p>	
<p><b>Produit 2 :</b> les femmes exploitantes agricoles et transformatrices ont renforcé leurs compétences entrepreneuriales, organisationnelles et commerciales sur les filières retenues</p>	<p><input type="checkbox"/> Nombre de femmes disposant d'un mécanisme de gestion administratif et financier de ses activités %de</p> <p><input type="checkbox"/> femmes ayant trouvé des débouchés fiables pour la commercialisation de leurs produits</p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p>350 000</p>	

<p><b>Produit 3 :</b> les femmes exploitantes agricoles et transformatrices disposent d'infrastructures de stockage, de commercialisation et de moyens de transport permettant l'écoulement des produits à des prix rentables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Nombre d'infrastructures de stockage mis en place</li> <li><input type="checkbox"/> Nombre de femmes ayant accès aux infrastructures de stockage</li> <li><input type="checkbox"/> Nombre d'infrastructure de commercialisation mis en place</li> <li><input type="checkbox"/> Nombre de femmes ayant bénéficié d'infrastructure de commercialisation</li> <li><input type="checkbox"/> Nombre de moyens de transport mis à la disposition des femmes</li> <li><input type="checkbox"/> Nombre de femmes ayant bénéficié des moyens de transport</li> </ul>	<p>800 000</p>	
<p><b>Résultat 4:</b> Le programme est géré avec efficacité et efficience.</p>	<p>% de parties pérennantes valident que la gestion de programme a été de haute qualité.</p>	<p><b>750 000</b></p>	<p><b>15%</b></p>
<p><b>Produit 4.1 :</b> Déploiement d'une plateforme de gestion d'entreprise digitale pour renforcer les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur</p>	<p># d'agricultrices sur la plateforme</p>	<p><b>250,000</b></p>	

<b>Produit 4.2</b> : Mise en d'un comité de pilotage qui coordonnera le programme et donnera les orientations stratégiques.	Nombre de visite de suivi du programme dans la zone d'intervention Nombre de rapports narratifs et financiers produits Nombre de rapports d'évaluation du programme produits	<b>500,000</b>	
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>5 000 000</b>	<b>100%</b>
GMS (8%)		400,000	
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>5,400,000</b>	